



Service de
la sécurité
incendie

En service **VIE...** pour la



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

**ET REDDITION DE COMPTES
SUR L'AN 2 DU SCHÉMA
DE COUVERTURE DE RISQUES
EN SÉCURITÉ INCENDIE**

Juin 2013

RECHERCHE ET MISE EN PAGE
Isabelle Fournier

DONNÉES STATISTIQUES
Patricia Lemelin

COORDINATION
Nathalie Labrecque

PHOTOS
www.spil.ca
Centre d'images St-Jean
Infocus Multimédia

Table des matières

MOT DU DIRECTEUR.....	4
MISSION ET VISION DU SERVICE.....	6
ORGANIGRAMME OFFICIEL	7
LE PLAN D’AFFAIRES	8
COÛT DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE.....	9
TERRITOIRE DESSERVI	10
CASERNES PRINCIPALES	11
CASERNES SATELLITES	12
FUTURE CASERNE DE BREAKYVILLE	12
FUTURE CASERNE DE PINTENDRE.....	12
DIVISION DES OPÉRATIONS.....	13
MÉDAILLES POUR SERVICES DISTINGUÉS	15
DANS LE FEU DE L’ACTION... ..	16
COMMENTAIRES DE NOS CITOYENS	18
COMPILATION DE DONNÉES STATISTIQUES.....	20
PREMIERS RÉPONDANTS MÉDICAUX.....	25
MISE EN SERVICE DE HUIT VÉHICULES D’INTERVENTION	27
FORMATION.....	28
LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE: UN MILIEU DE STAGES	29
DIVISION PRÉVENTION.....	30
SÉCURITÉ CIVILE	34
DIVISION DU SOUTIEN À L’ORGANISATION	36
SERVICE D’AUMÔNERIE.....	38
NOS PARTENAIRES	39
IMPLICATION SOCIALE.....	40
ANNEXE A - REDDITION DE COMPTES AN 2	43

Mot du directeur

M adame la mairesse,
esdames les conseillères,
essieurs les conseillers,



Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel de la Direction du service de la sécurité incendie pour l'année 2012.

En 2012, nous avons poursuivi certains processus de dotation afin de soutenir notre plan d'efficience organisationnelle. Deux postes d'agentes d'administration et un poste de secrétaire ont été comblés, sans aucun impact sur le nombre d'effectifs personnes/année. D'autres postes ont été reportés, conformément aux orientations budgétaires.

Le remplacement des équipements d'intervention et de protection représente un défi important pour un service incendie. Nous avons, au cours de l'année, mis en service huit nouvelles unités d'intervention, ce qui a promu notre parc à un excellent niveau, le tout en respect du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Au chapitre des interventions, vous remarquerez que nombre total se rapproche de celui de 2010. Souvenons-nous que la hausse de 2011 était directement liée au passage de l'ouragan Irène. Plusieurs incendies d'importance expliquent l'augmentation importante des pertes matérielles par rapport à l'année 2011. Douze personnes ont été blessées (incluant les malaises). Au cours de ces mêmes interventions, nous ne déplorons heureusement aucune perte de vie.

Un des objectifs les plus connus du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, et communément appelé le « 10 en 10 », exige que dans 90 % des cas, nous ayons sur les lieux d'un incendie, une force de frappe conforme. Cet objectif n'est pas rencontré en 2012, le résultat étant de 88 %. Cet écart est particulièrement dû aux conditions de température et de circulation et au fait que dans certains cas, nos ressources étaient déjà engagées sur une autre intervention au moment d'un appel. Il faut cependant noter que la première équipe (4 ou 6 pompiers selon le secteur) était sur place dans un court délai pour amorcer l'intervention.

En matière de sécurité civile, de grands défis ont été relevés notamment par une analyse systématique des risques sur le territoire, une démarche réalisée de façon très structurée avec nos partenaires internes et externes. Les résultats de cette analyse permettent de guider nos actions en planification. Nous avons aussi amorcé la formation des intervenants et intervenantes de la Ville par un programme qui se poursuivra au cours des prochaines années.

Notre division de la prévention a progressé de façon significative en concevant des programmes qui sont commandés par le schéma et dont le déploiement s'étend sur plusieurs années. L'arrivée d'un chef à la prévention en mandat qualifiant a favorisé une coordination des efforts beaucoup plus efficace.

Je ne peux passer sous silence la collaboration reçue de nos collègues des autres directions de la Ville. Leur support est essentiel à la mise en place du service que nous offrons à la population.

Je tiens une fois de plus à féliciter et à encourager les membres de notre service pour leur implication sociale. Ce rapprochement est grandement apprécié des citoyennes et des citoyens. Merci aussi à tous et à toutes pour votre loyauté et votre détermination. Je sens à tous les niveaux de notre organisation cette volonté de toujours donner un meilleur service.

Enfin, je ne saurais terminer ce mot sans remercier les membres du conseil de la Ville de Lévis qui nous gratifient de leur confiance. Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie crée une pression significative sur les finances de la Ville. Je tiens à rassurer nos mandants : c'est avec beaucoup de rigueur et dans le plus grand respect que nous utilisons les ressources qui nous sont attribuées.



Yves Després, directeur

Mission et vision du service

Notre mission

Le Service de la sécurité incendie est chargé de la lutte contre les incendies ainsi que des sauvetages lors de ces sinistres.

De plus il est chargé, avec les autres services concernés, de la lutte contre les autres sinistres, du secours aux victimes d'accidents à titre de premiers répondants au sens de la Loi sur les services pré-hospitaliers d'urgence (L.R.Q., chapitre S-6.2), du secours des personnes sinistrées et de leur évacuation d'urgence.

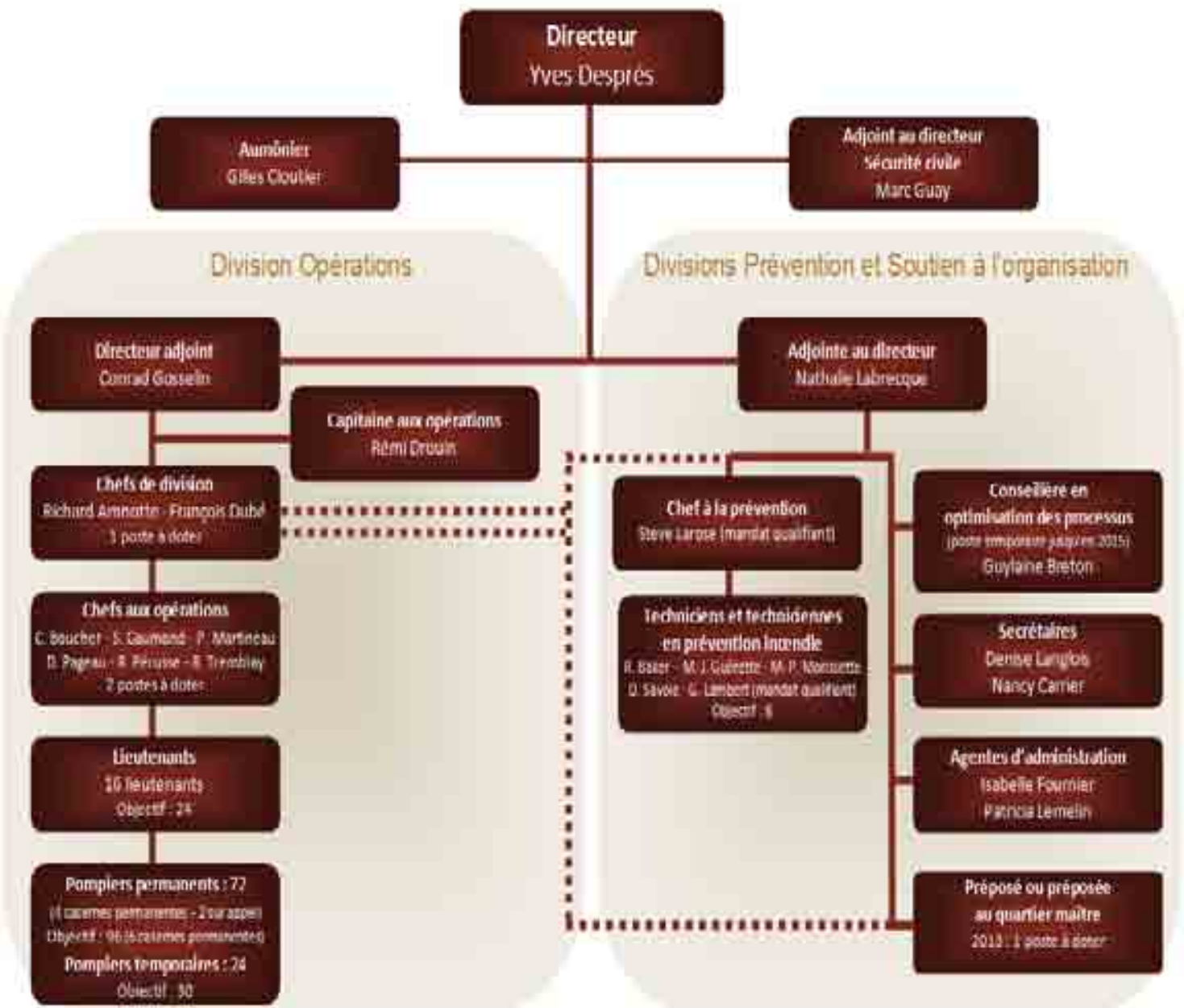


Notre vision

Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie.



Organigramme officiel



Le plan d'affaires

Depuis 2011, le plan d'affaires guide les actions des gestionnaires du Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis.

Ce plan d'affaires, dont la pierre angulaire est évidemment la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, comporte six axes d'intervention qui représentent nos plus importants enjeux.

Axe A – Amélioration de la performance organisationnelle

- ✓ Pour mieux faire les choses
- ✓ Pour se donner les moyens de répondre à nos obligations
- ✓ Pour valoriser le service à la population

Axe B – Prévention et combat des incendies

- ✓ Pour livrer le schéma
- ✓ Pour mieux encadrer le mandat de premier répondant
- ✓ Pour déterminer le niveau de service associé aux autres risques

Axe C – Sécurité civile

- ✓ Pour se donner les moyens d'assumer cette responsabilité
- ✓ Pour être prêts à faire face à un accident industriel majeur ou à un sinistre naturel d'envergure

Axe D – Santé et sécurité au travail

- ✓ Pour implanter une culture de santé et sécurité au travail à tous les niveaux hiérarchiques
- ✓ Pour assurer le contrôle du milieu de travail
- ✓ Pour favoriser le développement de comportements sains et sécuritaires

Axe E – Formation

- ✓ Pour assurer le maintien des compétences de notre personnel
- ✓ Pour disposer de ressources qui soient en mesure de répondre adéquatement aux exigences du service
- ✓ Pour assurer une relève à l'interne

Axe F – Communications internes et relations de travail

- ✓ Pour communiquer régulièrement et activement avec nos troupes
- ✓ Pour maintenir la paix sociale avec le syndicat



Coût du Service de la sécurité incendie ¹

Dépenses effectuées par le Service de la sécurité incendie

Masse salariale	11 442 736 \$	
Autres dépenses	<u>469 696 \$</u>	11 912 432 \$

Dépenses effectuées par le Service de la sécurité incendie en matière de sécurité civile (incluant la masse salariale)

130 394 \$

Dépenses d'autres directions imputées au Service de la sécurité incendie (pour services rendus)

Informatique	126 506 \$	
Approvisionnements	161 215 \$	
Assurances	81 230 \$	
Formation incendie	84 517 \$	
Administration générale	(136 935) \$	
Gestion des immeubles	182 239 \$	
Immeubles administratifs	130 461 \$	
Casernes	143 243 \$	
Mécanique	<u>564 311 \$</u>	1 336 787 \$

Amortissement des immobilisations

860 414 \$

Services rendus (revenus générés par le Service de la sécurité incendie)

(399 159) \$

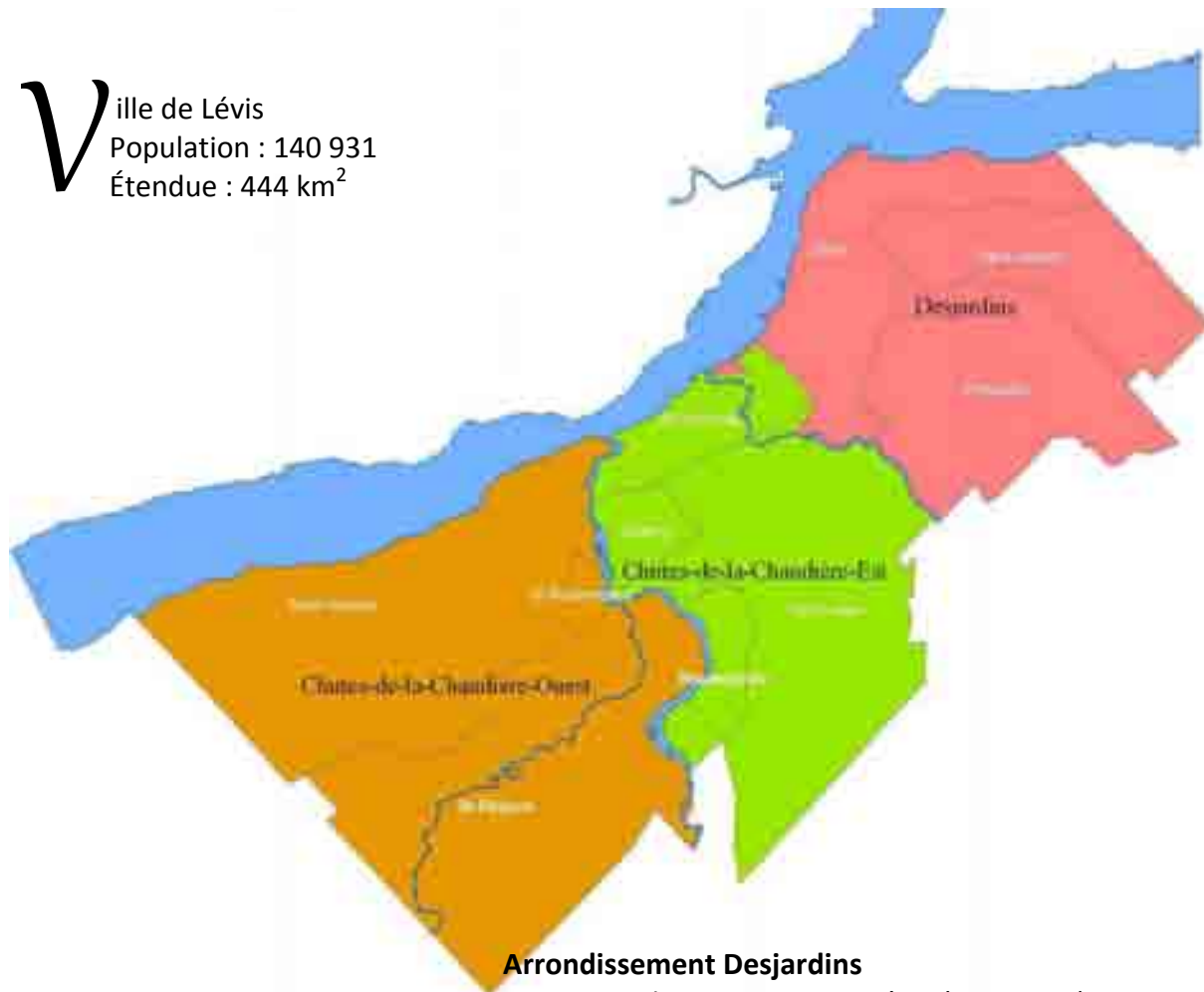
Coût du Service de la sécurité incendie pour l'année 2012

13 840 868 \$

¹ Source : Rapport financier 2012 non consolidé – Coût des services municipaux et autres documents internes produits par le Service de la trésorerie

Territoire desservi

Ville de Lévis
Population : 140 931
Étendue : 444 km²



Arrondissement Desjardins

Population : 54 485 Lévis (*Caserne 1*)
Étendue : 133 km² Pintendre (*Caserne 5*)
Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy

Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Est

Population : 46 831 Saint-Romuald (*Caserne 2*)
Étendue : 120 km² Charny
Sainte-Hélène-de-Breakeyville (*Caserne 7*)
Saint-Jean-Chrysostome

Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

Population : 39 615 Saint-Nicolas (*Caserne 3*)
Étendue : 191 km² Saint-Rédempteur
Saint-Étienne-de-Lauzon (*Caserne 4*)

Casernes principales

Caserne 1 Lévis - Arrondissement Desjardins

Située au 6900, boulevard de la Rive-Sud à Lévis, cette caserne est occupée en permanence par six pompiers. Le Service de police loge à la même adresse.



Caserne 2 Saint-Romuald - Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Est

La caserne 2, située au 2060, 3^e Rue à Saint-Romuald héberge, en plus de six pompiers par quart de travail, une partie de l'État-major et du personnel de soutien.



Caserne 3 Saint-Nicolas - Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

Six pompiers par quart de travail sont en service à la caserne 3. Cette caserne est située au 451, rue Claude-Jutra à Saint-Nicolas.



Caserne 4 Saint-Étienne Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

La caserne 4 est située au 1, Place Chamberland à St-Étienne-de-Lauzon. Cette caserne loge quatre pompiers par quart de travail.



Casernes satellites

Caserne 5 Pintendre Arrondissement Desjardins

344, 10^e avenue
Pintendre



Caserne 7 Sainte-Hélène-de-Breakeyville Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière- Est

574, avenue St-Augustin
Sainte-Hélène-de-Breakeyville



Future caserne de Breakeyville

Les travaux de construction de cette caserne incendie ont été amorcés en 2012. Les coûts de construction sont estimés à 5 735 000 \$ et l'ouverture de la caserne est prévue à la fin de l'année 2013. Le nouveau bâtiment, aménagé au 7, rue Saint-Augustin, sera d'une superficie de quelque 1 585 mètres carrés et abritera la caserne numéro 6. Une partie des locaux administratifs seront partagés avec une autre direction.



Future caserne de Pintendre

En 2012, le conseil de la Ville a procédé à l'acquisition du terrain qui accueillera la caserne du secteur Lévis / Pintendre. Ce terrain est situé sur la route du Président-Kennedy - Lot 2 431 603.

Division des opérations

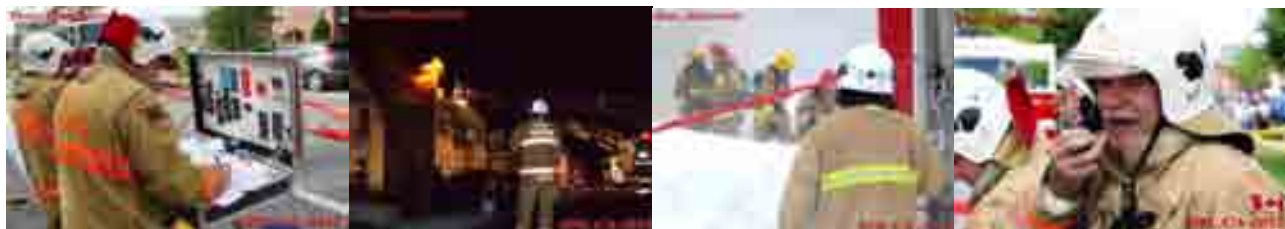
La Division des opérations est placée sous la responsabilité du directeur-adjoint, Conrad Gosselin. Celui-ci est assisté des chefs de division Richard Amnotte, aux stratégie et tactiques, et François Dubé, à la logistique.

Les chefs aux opérations Claude Boucher, Pierre Martineau, Daniel Pageau et Réjean Pérusse se relaient sur leurs pelotons respectifs, suivant l'horaire rotatif du personnel pompier. Ils supervisent les activités en caserne et dirigent les opérations en cas d'intervention, tout en s'assurant de la bonne connaissance des méthodes d'intervention de leurs pelotons. Ils sont aussi appelés à réaliser des mandats particuliers, en support aux chefs de division.

Les chefs aux opérations Stéphane Gaumond et Roger Tremblay assurent quant à eux, les remplacements des congés de leurs collègues affectés à l'horaire rotatif, assurent le renfort au combat d'incendie, offrent leur support aux chefs de division et sont affectés à des mandats particuliers.

Le capitaine aux opérations, Rémi Drouin, voit principalement à la coordination de la formation du personnel et supporte les chefs de la division lors d'opérations d'urgence.

Vingt-trois personnes sont présentes en permanence dans les quatre casernes principales du territoire : un chef aux opérations, quatre lieutenants et dix-huit pompiers.





Conrad Gosselin
Directeur adjoint



François Dubé
Chef de division
Logistique



Richard Amnotte
Chef de division
Stratégie et Tactiques



Claude Boucher
Chef aux opérations



Stéphane Gaumond
Chef aux opérations



Pierre Martineau
Chef aux opérations



Daniel Pageau
Chef aux opérations



Réjean Pérusse
Chef aux opérations



Roger Tremblay
Chef aux opérations



Rémi Drouin
Capitaine aux opérations

Médailles pour services distingués

De loyaux services récompensés...

Le 8 novembre 2012, la Direction du service de la sécurité incendie a procédé à la remise de la médaille des pompiers pour services distingués, sous la présidence d'honneur de l'Honorable Pierre Duchesne, Lieutenant-gouverneur du Québec.

Au total, 16 pompiers se sont vu décerner cette prestigieuse médaille. Recevoir un tel honneur témoigne d'une conduite exemplaire de même que de longs et exceptionnels états de service de ceux et celles qui occupent des professions à haut risque.

	Années de service
Serge Pelletier	20 ans
Steve Rousseau	21 ans
Stéphane Drapeau	21 ans
Christian Barbot	22 ans
Marco Cadoret	21 ans
Donald Boutin	23 ans
Yves Bergeron	23 ans
Marc Pronovost	23 ans
Stéphane Gaumond	23 ans
Richard Amnotte	23 ans
Pierre Martineau	30 ans
Serge Gaumond	31 ans
Daniel Pageau	32 ans
Denis Leblanc	32 ans
Serge Roy	33 ans
Rémi Drouin	33 ans



Dans le feu de l'action...



27 novembre 2012

« J'ai beaucoup apprécié les pompiers. Ils sont responsables. J'apprécie leur démarche. Ce sont de bonnes personnes. Très bon travail ! Merci ! »

- Commentaire d'un citoyen -



1^{er} novembre 2012

« Sur les lieux de l'incendie, nous avons rencontré un technicien en prévention incendie qui a répondu clairement et avec courtoisie à nos nombreuses questions. »

- Commentaire d'un citoyen -



« La prise en charge a été rapide et l'officier responsable très courtois. Les vérifications supplémentaires ont été faites et des conseils de sécurité m'ont été prodigués de manière courtoise. »

- Commentaire d'une citoyenne -

« Merci à toute l'équipe pour le bon travail ! C'était la première fois que je vivais une telle situation et je ne souhaite plus jamais revivre cela. Merci d'être là pour nous ! »

- Commentaire d'un citoyen -



« Très satisfait pour le professionnalisme des pompiers et pour la diligence d'intervention qui a permis de prévenir une perte totale. Mille mercis ! »

- Commentaire d'une citoyenne -

Commentaires de nos citoyens et citoyennes

À la suite d'une intervention, les personnes sinistrées sont invitées à remplir une évaluation d'intervention. Ce sondage couvre deux volets de l'intervention : le volet technique et le volet humain. Nous partageons avec vous le résultat de ces sondages pour l'année 2012.

Volet humain	% Très satisfait	% Satisfait	% Moyenne-ment satisfait	% Insatisfait	% Très insatisfait	% Sans opinion n/a	Oui	Non	Pas répondu	% Total
Pendant l'intervention, l'interaction entre vous et l'officier a été faite avec tact et courtoisie.	80	15				5				100
Pendant l'intervention, les pompiers étaient courtois.	76	17	3			4				100
Pendant l'intervention, vous avez reçu des réponses satisfaisantes à toutes vos questions.	73	18	3			6				100
Après l'intervention, l'officier vous a expliqué les opérations effectuées.	71	18	3		3	5				100
Après l'intervention, l'officier vous a conseillé sur les mesures à prendre pour rendre les lieux sécuritaires.	73	18				9				100
De façon générale, vous étiez satisfait du personnel impliqué lors de cette intervention.	77	15				8				100
Si l'aumônier du Service de la sécurité incendie était présent sur les lieux, il était attentif à vos besoins.	9	3				88				100

Volet technique	% Très satisfait	% Satisfait	% Moyenne-ment satisfait	% Insatisfait	% Très insatisfait	% Sans opinion n/a	Oui	Non	Pas répondu	% Total
Le service vous a pris en charge dans un délai raisonnable (arrivée sur les lieux du sinistre, évacuation des lieux, etc.)	61	26	2			9	2			100
Pendant l'intervention et selon vous, toutes les vérifications nécessaires ont été effectuées.	70	21	2			4	3			100
Après l'intervention, les gros débris étaient évacués.	33	11			3	50	3			100
Après l'intervention, les lieux étaient sécuritaires.	65	21	3			8	3			100
Des bâches de protection ont été déposées sur vos biens.	23	5				69	3			100
Votre degré de satisfaction par rapport à l'intervention.	71	15				14				100
Les pompiers ont fait une deuxième visite de vérification (oui-non)							18	74	8	100
Les pompiers ont dû quitter pour une autre intervention (oui-non)							6	91	3	100

Si la cause d'un incendie n'est pas évidente pour l'officier responsable de l'intervention, une recherche des causes et des circonstances de l'incendie est alors effectuée par la Division de la prévention. Nous avons également sondé les citoyens et citoyennes à l'égard de ce service.

Volet recherche de causes et circonstances de l'incendie	% Très satisfait	% Satisfait	% Moyenne-ment satisfait	% Insatisfait	% Très insatisfait	% Sans opinion n/a	Oui	Non	Pas répondu	% Total
Après l'intervention, un technicien ou une technicienne en prévention incendie a effectué une enquête incendie.							15	79	6	100
- a fait preuve de courtoisie envers vous.	12	3		2		3	1		79	100
- vous a informé des raisons de sa présence.	12	5				3	1		79	100
- vous a informé de la cause la plus probable de l'incendie.	14					4	2		80	100
- vous a fait des recommandations sur les moyens à prendre pour éviter un incendie similaire.	9	3	2	2		4			80	100

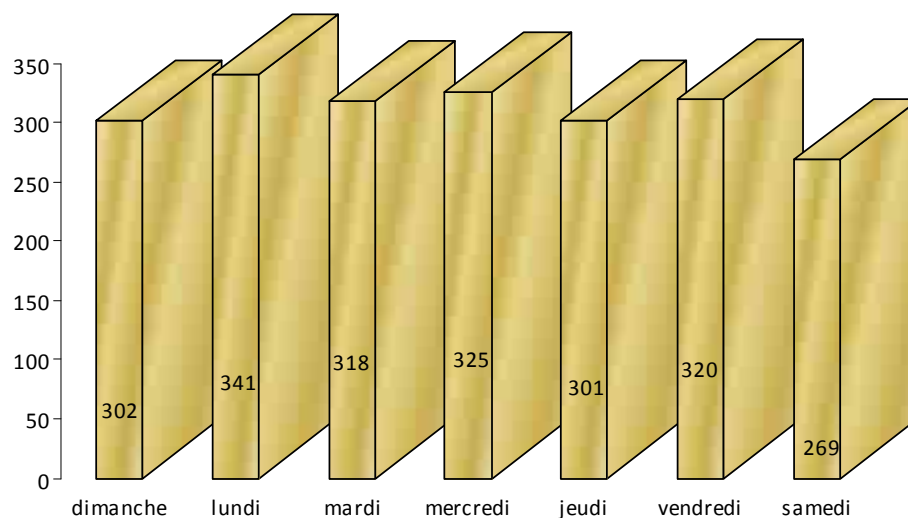


Compilation de données statistiques

Répartition des interventions par quartier

Lévis	808
Pintendre	66
Saint-Joseph-de-la Pointe-De Lévy	24
Saint-Jean-Chrysostôme	191
Saint-Romuald	309
Charny	195
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	58
Saint-Nicolas	356
Saint-Étienne-de-Lauzon	106
Saint-Rédempteur	57
Autres :	
- Assistance Saint-Lambert-de-Lauzon (3)	
- Assistance Beaumont (1)	
- Assistance Québec (2)	6
Interventions totales	2176

Répartition des interventions selon le jour de la semaine



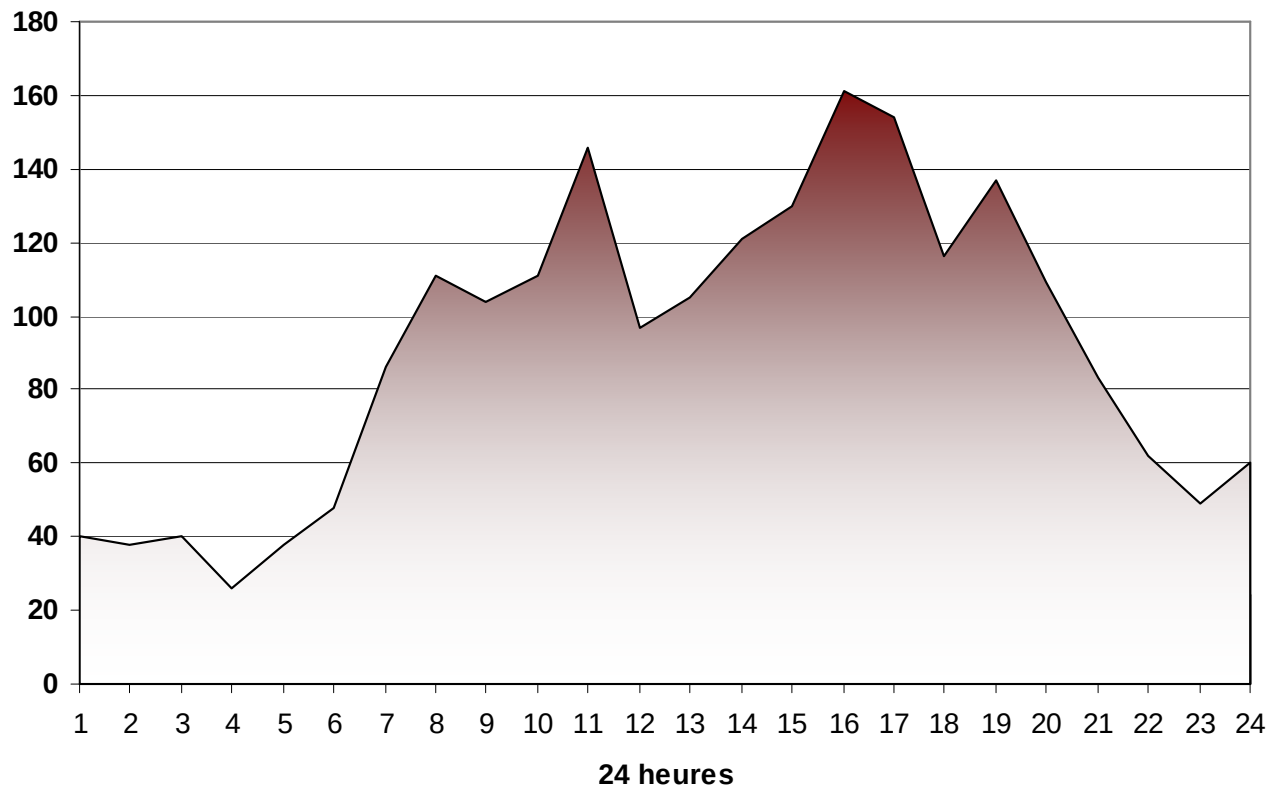
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR TYPE

TYPES D'INTERVENTIONS	2009	2010	2011	2012
Alarmes commerciales	338	301	356	305
Alarmes résidentielles	400	387	353	352
Assistances	257	168	84	90
Demande d'entraide (autre ville) ^{Note 1}	0	0	2	2
Détections (odeurs, fumée)	87	64	100	131
Déversements et fuites	46	29	16	22
Effondrement	1	0	0	0
Feux de bâtiment	79	77	94	94
Feux de biens extérieurs	18	26	26	27
Feux de cheminée	25	25	29	19
Feux de conteneur	31	37	22	31
Feux de véhicule	27	38	38	33
Feux d'herbe et de débris	88	96	102	113
Feux électriques	0	3	1	4
Glissement de terrain	1	1	0	0
Accidents de la route ^{Note 2}	57	458	552	506
Matières dangereuses	2	6	12	0
Mesures d'inondation	0	0	23	0
Mesures d'urgence	0	0	1	0
Prévention	4	3	6	0
Rapports annulés et erreurs	9	12	9	7
Sauvetages	12	18	36	24
Tempête	0	2	0	0
Vérifications	352	401	488	416
	1834	2152	2350	2176
Variation 2012-2011			-7.40%	

Note 1 : Les quatre autres interventions effectuées ailleurs qu'à Lévis ont été codifiées dans des types différents.

Note 2 : Une partie de ces interventions est également compilée sous la rubrique des appels de premiers répondants.

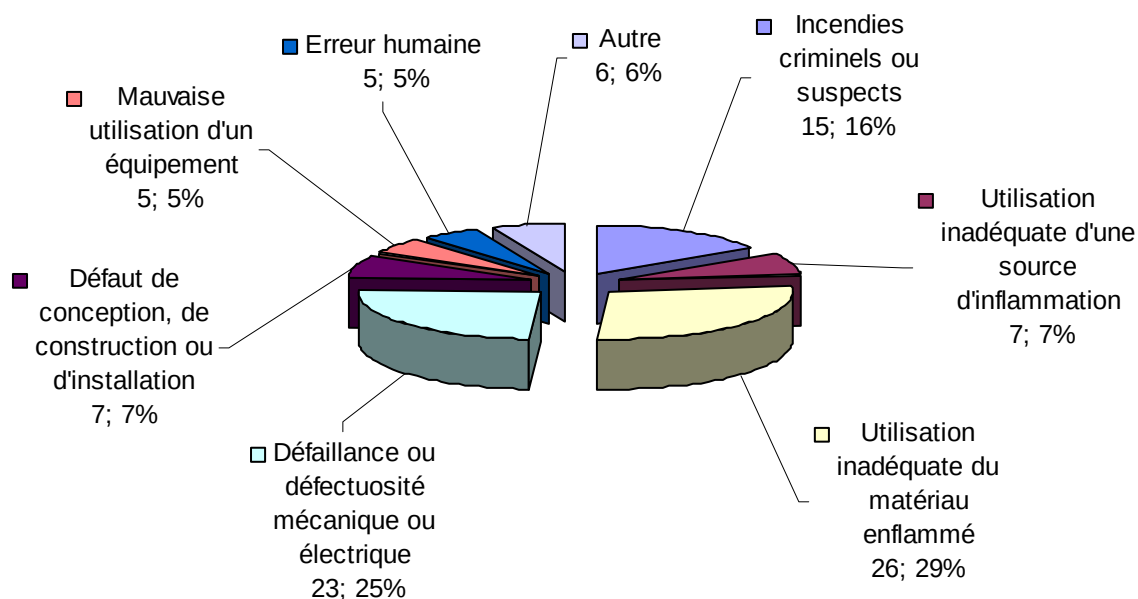
Répartition des interventions selon l'heure de la journée



« Merci beaucoup d'être venu, grâce à vous, nous avons pu retourner dans notre maison rapidement après que vous ayez fait aérer toutes les pièces (dû à la présence de monoxyde de carbone). Notre détecteur nous a sûrement sauvé la vie. »

- Commentaire d'une citoyenne -

Causes probables d'incendie pour les 94 incendies de bâtiments - 2012



Répartition des causes probables d'incendies en fonction d'une intervention humaine - 2012



- Incendies liés à une intervention humaine (incendies suspects, comportements non sécuritaires, négligence)
- Incendies non liés à une intervention humaine (défauts d'appareils, courts-circuits)

PERTES MATÉRIELLES				
	2009	2010	2011	2012
Évaluation des bâtiments sinistrés	94 187 800 \$	42 811 250 \$	152 251 800 \$	164 063 600 \$
Montant des pertes*	2 006 975 \$	8 053 200 \$	2 149 600 \$	5 752 050 \$
Valeur préservée	92 180 825 \$	34 758 050 \$	150 102 200 \$	158 154 750 \$
Pertes matérielles en contenu et biens extérieurs			1 806 980 \$	6 832 530 \$
* 2009 à 2010 - Le montant des pertes inclut : pertes matérielles en bâtiment, pertes matérielles en contenu et pertes matérielles aux biens extérieurs. En 2011, le montant des pertes ne représente que le montant attribuable aux pertes matérielles en bâtiments. Les autres pertes sont rapatriées sous la rubrique "Pertes matérielles en contenu et biens extérieurs".				

PERTES HUMAINES				
	2009	2010	2011	2012
Blessures (incluant malaises)	4	5	20	12
Décès	1	0	0	0

« L'ensemble de l'intervention était excellente, la mesure du sinistre, le calme des pompiers et de l'officier m'a rassuré. Malgré le sinistre, je garde un excellent souvenir de l'intervention. »

- Commentaire d'un citoyen -



Premiers répondants médicaux

En plus de leur mandat en sécurité incendie, tous les pompiers et pompières du service interviennent à titre de premiers répondants médicaux. La plupart des 2 809 appels santé auxquels les premiers répondants ont répondu en 2012 concernaient des situations d'urgence santé telles que des AVC, des problèmes cardio-respiratoires ou des traumatismes.

Rappelons que les premiers répondants médicaux sont appelés sur tous les appels de santé classés « urgents » (selon l'Agence de la santé et des services sociaux) nécessitant l'intervention des ambulanciers; ils sont généralement sur les lieux avant l'arrivée de ces derniers.

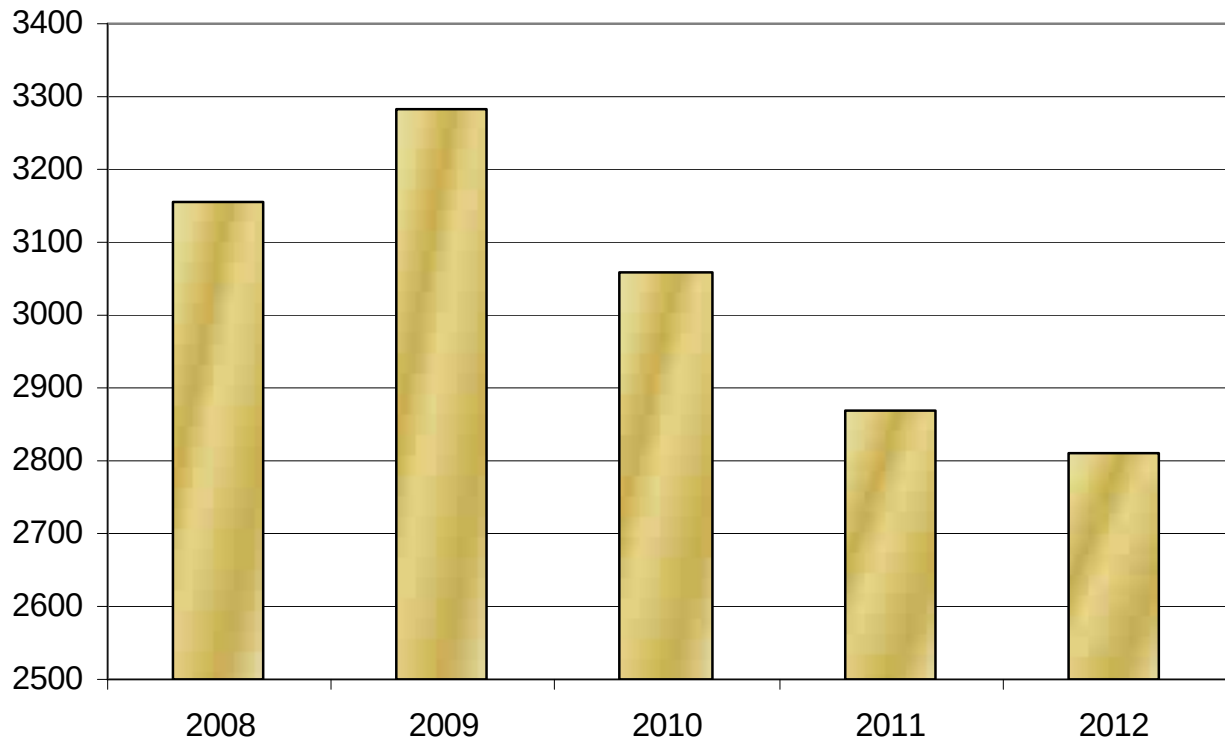
NOMBRE D'APPELS PAR CASERNE			
Lévis	Saint-Romuald	Saint-Nicolas	Saint-Étienne-de-Lauzon
1 353	604	666	186

« Les pompiers se sont montré rassurants par leur calme et leur façon d'intervenir en se préoccupant de moi et de mes biens. »

- Commentaire d'une citoyenne -

PREMIERS RÉPONDANTS MÉDICAUX

Évolution des interventions premiers répondants médicaux



Mise en service de huit véhicules d'intervention

Huit nouveaux camions ont été livrés entre mai et décembre 2012. Leur mise en service a entraîné un mouvement de toute la flotte de véhicules du service (déplacement de certaines unités, mise au rancart des véhicules les plus anciens, etc.). L'arrivée de ces nouveaux véhicules d'intervention a également permis de procéder à l'établissement et à l'uniformisation des inventaires présents dans ces types de véhicules.



Camion pompe-échelle de 137 pieds de marque E-One



Camion autopompe de marque Spartan



Camion pompe-citerne de 2.500 gallons de marque International

Formation

Pour le Service de la sécurité incendie, la formation continue du personnel pompier est un enjeu de taille. Cet élément est d'ailleurs inscrit au plan d'affaires 2011-2015 comme un axe d'intervention stratégique.

En 2012, les pompiers ont consacré plusieurs milliers d'heures à la formation et à l'entraînement en caserne.

Les formateurs proviennent pour la majorité du service lui-même. À la suite d'un processus de sélection encadré par la Direction des ressources humaines, certains membres du service se sont qualifiés comme formateurs internes et peuvent ainsi transmettre des connaissances à leurs collègues.

En 2012, les thèmes abordés sont les suivants :

- Équipements de sauvetage en présence de matières dangereuses
- Équipements de sauvetage nautique
- Équipements de sauvetage vertical
- Analyseur CMS Dräger
- Utilisation du compresseur d'air respirable
- Éthique et déontologie
- Sauvetage riverain
- Utilisation des nouveaux véhicules (citernes, autopompes, échelles)
- Conduite en situation d'urgence
- Stabilisation d'un véhicule
- Élaboration d'un plan d'intervention à l'aide de GoCité – mise à jour
- Entrée forcée sur un lieu d'intervention
- Sensibilisation aux chocs post-traumatiques et prévention du suicide
- Premiers répondants – maintien des compétences

D'autres formations ont aussi été reçues par les membres du personnel de soutien, les chefs aux opérations, les chefs de division et le personnel de la Division prévention. Ces formations ont notamment été dispensées dans le cadre du plan de formation corporative offert par la Direction des ressources humaines.

Certains membres de la direction, pompiers et membres de l'État-major, ont poursuivi, en 2012, des formations menant à l'obtention d'un certificat universitaire en gestion des opérations d'urgence en sécurité incendie.

Soucieuse de préparer la relève, la direction encourage d'ailleurs le développement de nouvelles compétences de ses membres.

Le Service de la sécurité incendie : un milieu de stages

M. Lionel André, étudiant de l'Université de Poitiers en France, s'est joint à notre service pour une période trois mois. Durant son stage, il a principalement travaillé au développement du modèle de plan particulier d'opération en présence de risque majeur, tel que les industries de produits chimiques. M. Nicolas Chaussalet, aussi stagiaire à l'Université de Poitiers, a pour sa part travaillé au développement d'un modèle de fiche réflexe pour les bâtiments d'envergure situés sur le territoire de la ville. Le fruit de leur travail viendra éventuellement s'ajouter aux autres outils de planification et de gestion des opérations de secours.



En avril, la Ville de Lévis a accueilli, dans le cadre du programme Jeunes explorateurs, une trentaine d'étudiants et étudiantes de 4^e et 5^e secondaire. Au Service de la sécurité incendie, le chef aux opérations Pierre Martineau a encadré l'accueil de 14 jeunes désireux de connaître les multiples facettes du travail de pompier. Le programme Jeunes explorateurs a pour but d'aider les élèves à faire un choix concernant leur avenir professionnel en leur faisant connaître un métier ou une profession.

Enfin, notre service a de nouveau accueilli en 2012 des étudiants au programme Intervention en sécurité incendie du Centre de formation professionnelle de Neufchâtel – IPIQ et du Campus Notre-Dame-de-Foy. Ces stages leur ont permis de prendre contact avec leur futur milieu de travail et de mettre en pratique les méthodes enseignées.

Division prévention

En 2012, la Division de la prévention, en plus de réaliser ses mandats usuels d'inspections de bâtiments, de sensibilisation du public et de recherches des causes et des circonstances d'incendies, a poursuivi sa portion de mise en œuvre du plan d'affaires du service par la réalisation de quatre mandats reliés au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.



Programme sur l'évaluation et l'analyse des incidents



Basé sur les résultats de causes probables d'incendies recensées tant par le personnel pompier que celui de la Division de la prévention, les 94 incendies de bâtiments survenus en 2012 sur le territoire de la ville de Lévis ont été ciblés, cartographiés et analysés. Les trois grandes causes d'incendies de bâtiments relevées, en ordre d'importance, sont : du combustible placé à proximité d'une source de chaleur comme un vêtement oublié sur une lampe torchère, de l'huile de cuisson surchauffée et des contenants inadéquats tels des cendres chaudes déposées dans un bac roulant à déchets. De ces résultats, des actions concrètes de sensibilisation du public ont été mises en place afin de réduire l'occurrence de ces types d'incendies. On pense entre autres à la publication de textes dans les journaux locaux et sur le site Internet de la Ville ou à la distribution de feuillets d'information.

Règlement concernant les avertisseurs de fumée et les systèmes d'alarme incendie

Élaboré en collaboration avec différentes directions à la Ville, un règlement unifié concernant l'installation et la vérification des avertisseurs de fumée et des systèmes d'alarme incendie a vu le jour en 2012. Cet outil dicte des exigences pour ce matériel de protection contre l'incendie, et ce, toujours dans un but ultime de réduire les pertes humaines et matérielles reliées aux incendies. En 2013, ce règlement sera bonifié par l'ajout d'autres dispositions concernant la prévention des incendies.



Plan de sécurité incendie

Un communiqué de presse a été publié, en collaboration avec la Direction des communications, sur les avantages pour les employeurs lévisiens de prévoir et d'implanter un plan de sécurité incendie, ce qui inclut la tenue d'exercices d'incendie. Le tout, bien évidemment, afin d'assurer la sécurité de tous les occupants et occupantes des bâtiments visés.

De plus, en collaboration avec le Service des biens immobiliers, des rencontres ont eu lieu avec différents responsables de bâtiments municipaux, pour la révision et la mise à jour de leurs plans de sécurité incendie. Cet exercice se poursuivra en 2013.



Formation sur l'utilisation des extincteurs d'incendie portatifs

Des employés d'entreprises lévisiennes ont eu l'occasion de se pratiquer à éteindre un début d'incendie à l'aide d'un simulateur d'incendie. Les techniciens et techniciennes en prévention ont en effet dispensé de la formation tant théorique que pratique sur l'utilisation d'extincteurs d'incendie portatifs avec en prime, un certificat de réussite remis à chaque participant et participante.



Programme Secours adapté

En lien avec le programme Secours adapté de la Ville de Lévis, le pompier André Gaumond a participé, par des visites systématiques de résidences, à la mise à jour de la liste des personnes inscrites. Le tout en collaboration avec la Centrale 9-1-1. Des visites très appréciées de la part de la population. Rappelons que ce programme s'adresse aux

Lévisiennes et Lévisiens ayant une déficience physique, intellectuelle, motrice, sensorielle, organique ou ayant des problèmes de santé mentale qui risquent de les ralentir en cas d'évacuation d'urgence.



Colloque annuel de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec

C'est au Centre des congrès et d'exposition de Lévis que s'est tenu, les 4 et 5 octobre 2012, le 47^e colloque de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ). Au menu, conférences et exposants sur la prévention des incendies par différents spécialistes dans le domaine. Mme Marie-Pier Morissette, technicienne en prévention des incendies à notre service, accompagnée de M. Emmanuel Gourde, inspecteur en bâtiment à la Direction de l'urbanisme et des arrondissements de la Ville de Lévis, ainsi que Mme Élisabeth Grandjean, intervenante en suivi communautaire en santé mentale (CLSC Lévis), en ont profité pour partager leur expérience en matière d'intervention dans les situations d'insalubrité morbide dans le cadre d'une conférence fortement appréciée.



L'ATPIQ a souligné l'implication du Service de la sécurité incendie à l'organisation de son colloque en lui décernant le prix Jean-Roch Dubreuil.

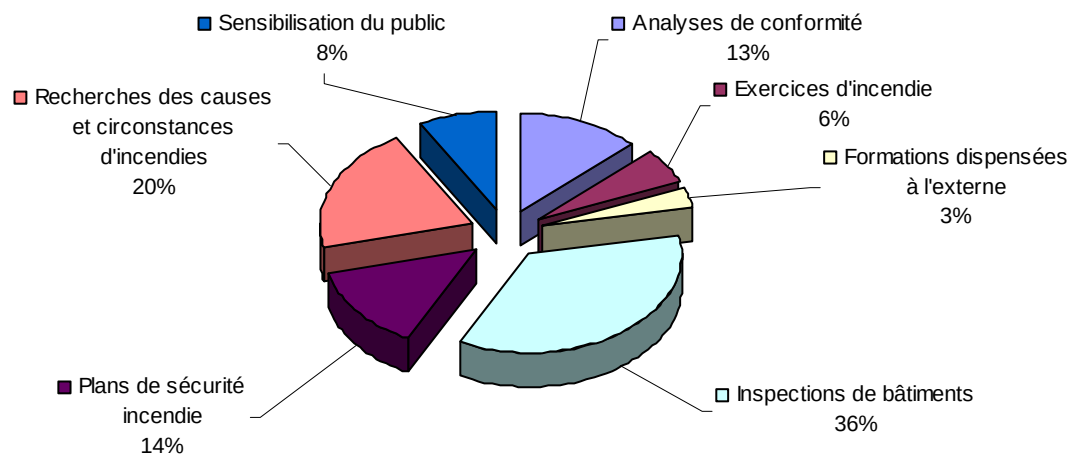


Les Cadets et votre Service de la sécurité incendie tombent pile!

Le samedi 3 novembre 2012, c'était la 5^e édition du programme Les cadets et votre Service de la sécurité incendie tombent pile! Pendant la journée, 797 piles gratuites pour les avertisseurs de fumée ont été distribuées par les trois corps de cadets de Lévis. Ils étaient accompagnés sur la route par les pompiers et les techniciens et techniciennes en prévention incendie. Une cinquième campagne réussie et des citoyens et citoyennes en plus grande sécurité!



Répartition (en %) des heures consacrées aux activités de prévention - 2012



Sécurité civile



Marc Guay
Adjoint au directeur
Sécurité civile

Le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis est responsable de la planification en sécurité civile pour le territoire.

Mandat

Placé sous la responsabilité de l'adjoint au directeur, M. Marc Guay, le volet sécurité civile est en place pour que la population ainsi que les différents intervenants et intervenantes des services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistre.



Ce logo s'inspire d'un emblème international qui symbolise l'état d'équilibre par son triangle bleu au cœur d'une surface orangée représentant l'état d'alerte. Il évoque la mission de la Sécurité civile, qui est d'intervenir de manière calme et efficace en situation d'urgence et de rétablir l'harmonie dans les milieux touchés par des sinistres.

Responsabilités

Les responsabilités de l'adjoint au directeur à la sécurité civile sont de fournir le soutien nécessaire dans la coordination des intervenants et intervenantes en gestion de sinistre et d'encourager l'émergence d'une culture liée à la sécurité civile.

Planification et organisation

En 2012, la planification opérationnelle a été à l'ordre du jour pour s'assurer que la Ville de Lévis puisse demeurer une organisation confiante, performante et bien rodée relativement à des situations d'exception appréhendées ou réelles.

En collaboration avec les partenaires internes et externes, plusieurs activités de développement ont eu lieu en cours d'année :

- Analyse des risques sur le territoire;
- Formation en sécurité civile pour les intervenants locaux;
- Présence à des colloques, forums et séminaires pour acquérir des connaissances et faciliter le réseautage;
- Présentation à l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC);
- Séances de travail avec les partenaires gouvernementaux, privés et institutionnels.



Activités en mesures d'urgence

Les activités suivantes ont été supervisées par l'adjoint au directeur – sécurité civile :

Mesures d'urgence

- Fermeture et entrave majeure au Pont Pierre-Laporte (2)
- Pluie intense et vents forts (2)
- Suivi de la période de fonte printanière – Inondation
- Tempête de neige (3)
- Tempête tropicale Sandy

Urgences mineures

- Déversement et rejet de matières polluantes (2)
- Éboulis rocheux (2)
- Érosion de berge
- Glissement de terrain (2)

Alertes météo et phénomènes climatiques

- Avis de grandes marées
- Précipitations de neige et de pluie
- Prévion de vents forts



Division du soutien à l'organisation



Nathalie Labrecque
Adjointe au directeur

Prévention et soutien à l'organisation

Placée sous la responsabilité de l'adjointe au directeur, Nathalie Labrecque, laquelle chapeaute également la Division de la prévention, la Division du soutien à l'organisation a comme mandats :

- La gestion administrative et budgétaire et le financement des activités de la direction;
- Le développement et l'optimisation des processus d'affaires;
- L'intégrité des données;
- La reddition de comptes générale de la direction;
- Le soutien aux activités d'intervention, de prévention et de formation.

Cette division est composée de deux secrétaires de gestions, de deux agentes d'administration et d'une conseillère en optimisation des processus.



L'équipe du soutien à l'organisation : (gauche à droite)

Nancy Carrier (secrétaire de gestion); Linda Vachon (secrétaire de gestion temporaire en remplacement de Denise Langlois);
Isabelle Fournier et Patricia Lemelin (agentes d'administration)



Départ à la retraite de Mme Denise Langlois : (gauche à droite)

Jean-François Hamel (président du syndicat des pompiers);
Denise Langlois (secrétaire de gestion);
Guy Roberge (lieutenant pompier et rédacteur en chef Spil.ca)

En décembre 2012, Mme Denise Langlois, secrétaire de gestion, a pris une retraite bien méritée. Entrée à la Ville de Saint-Nicolas en février 1975, elle s'était jointe à la Direction du service de la sécurité incendie en juin 2000.

Optimisation des processus



Guylaine Breton
Conseillère en optimisation des
processus

L'année 2012 fut une année qui a permis à notre personnel de se familiariser avec le concept d'optimisation qui consiste à améliorer les façons de faire de chacun des processus en incluant tous les services et toutes les personnes impliquées. Rappelons que le plan d'affaires 2011-2015 de la direction comporte un axe d'amélioration de la performance, dans lequel vient s'inscrire l'optimisation des processus.

Les méthodes d'optimisation des processus ne peuvent se réaliser avec succès sans une approche qui tient compte de la dimension humaine, qui assure la continuité de la démarche et qui facilite le changement. Dans un contexte comme celui du Service de la sécurité incendie, alors que les casernes sont en opération continue, nous avons besoin de nous munir de processus fiables et en constante évolution.

Le premier processus choisi pour l'optimisation fut celui de l'approvisionnement des casernes en produits d'utilité courante. En collaboration avec le Service des approvisionnements, un système de commande électronique et de livraison en caserne a été mis en fonction. Dans un premier temps, un registre électronique a été créé afin de permettre au personnel en caserne d'y saisir sa commande. Ensuite, celle-ci est alimentée dans le système d'achats-inventaires Dyna et est traitée par un commis-magasinier du Service des approvisionnements. La commande est enfin livrée en caserne par le commissionnaire de ce même service.

Ce nouveau processus a permis à notre direction de simplifier le ravitaillement des casernes, de réduire les pertes de temps inhérentes à la prise des commandes et à leur livraison et de diminuer les coûts associés à ce processus.

Service d'aumônerie

L'aumônier pourvoit aux besoins de tous les membres du service et de leurs familles, qu'ils soient ou non pratiquants ou de même religion, ou encore qu'ils aient ou non des croyances spirituelles.

Il a pour tâche d'appuyer la Direction du service de la sécurité incendie et d'accroître ainsi son efficacité en contribuant au moral et au bien-être spirituel des pompières et pompiers et de leurs familles, dans tous les aspects de leur vie. La relation entre l'aumônier et les membres du service peut être profonde, intense sur le plan spirituel et privilégiée. L'aumônier jouit d'une confiance toute particulière car il exerce une autorité sans commandement.



Gilles Cloutier
Aumônier

Notre aumônier veille aux besoins spirituels des pompières et des pompiers en célébrant des cérémonies religieuses comme des liturgies, des mariages, des funérailles et des baptêmes. En outre, il peut offrir du soutien et des conseils et intervenir en situation de crise.

L'abbé Gilles Cloutier veut apporter un soutien aux pompières et aux pompiers qui vivent une situation particulière. Il est un homme compréhensif, accueillant, aidant et disponible.

Les personnes sinistrées peuvent bénéficier de son aide puisqu'il est présent lors d'incendies majeurs.

MESSE ANNUELLE DES POMPIERS

Pour une dixième année consécutive s'est tenue, le 9 septembre 2012, la messe annuelle des pompiers organisée par l'Association des pompiers de la Ville de Lévis. L'activité a eu lieu en l'église de Saint-Étienne-de-Lauzon.

C'est l'abbé Gilles Cloutier qui a célébré cette messe, en plus de procéder à la traditionnelle bénédiction des casques des pompiers.



Nos partenaires

La Direction du service de la sécurité incendie est heureuse de pouvoir compter sur des partenaires de longue date.

ASSOCIATION DES POMPIERS DE LÉVIS (APL)

L'APL organise et participe activement à divers projets sociaux et communautaires pour la population. Le lecteur aura un bon aperçu de ses activités dans la section « implication sociale » de ce rapport.



CLUB URGENCE RIVE-SUD LÉVIS

Le but de ce club est d'offrir bénévolement un soutien aux opérations sur les lieux d'un sinistre majeur : opérer l'unité de ravitaillement et approvisionner les pompiers en eau et en nourriture. M. Pierre Martineau, chef aux opérations, assure la liaison entre le club et le Service de la sécurité incendie.



SPIL.CA



Site non officiel du Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis, l'objectif du SPIL est de présenter les principaux événements qui se sont déroulés dans notre milieu, qu'il s'agisse d'interventions d'urgence, d'activités préventives ou encore communautaires. Nous vous invitons à découvrir leur site : www.spil.ca

Votre support nous est précieux. Merci !



Implication sociale

Pour les pompiers et les pompières, l'implication sociale est essentielle et implicite à la réalisation de leur mandat. Notre direction supporte leurs actions bénévoles et leur implication sociale auprès de la population. Les pages suivantes vous permettront de constater l'étendue de cette implication. Les informations qui suivent sont tirées du site www.spil.ca.

Le Noël des pompiers de Lévis



Lors de la cinquième édition du Noël des pompiers, des centaines de petits yeux se sont rapidement ouverts quand le Père Noël est arrivé dans la salle de réception. C'est vers midi que le rideau s'est ouvert et que les enfants ont découvert l'amoncellement de cadeaux étalés sur les tables. Les tout petits étaient fébriles à l'idée de s'asseoir sur le Père Noël pour aller chercher le cadeau qui leur était destiné.

Cette journée mémorable a été un succès grâce à la participation des pompiers, conjointes et enfants, du Club Urgence Rive-Sud, de la Direction du service de la sécurité incendie en plus du Club Rotary Chutes de la Chaudière, du Club Lions de Lévis, de la Ville de Lévis, de Desjardins Sécurité financière, de Desjardins Caisse Populaire de Lévis, du Journal de Lévis, de Pepsico (Frito Lay Canada), de Tim Hortons de Lévis, du Centre des Congrès, du Club Jouet et de Lettrage FMD.

Agir à grande échelle

Le 6 octobre se déroulait la journée « Agir à grande échelle ». Cette collecte de fonds menée au profit de la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés a permis de récolter un montant de 21 900 \$. Cette somme est destinée au développement de la recherche médicale et à l'achat d'équipements spécialisés pour les centres pour grands brûlés du Québec. L'implication bénévole de tous et chacun a permis de faire de cette journée une réussite.



Lévis sur le calendrier E-One

Ce nouveau camion de pompier figure à la page d'octobre 2013 du calendrier de la compagnie E-ONE, grand manufacturier américain de camions d'incendie. Selon la politique de la compagnie, le premier camion issu de chacune des séries de la chaîne de montage se retrouve sur son calendrier annuel.



Collecte de sang



Pour une septième année consécutive les pompiers de la caserne 3 de Saint-Nicolas ont participé à la collecte de sang organisée avec Héma-Québec. Réalisée le 4 juillet, cette collecte a été un succès puisque 76 personnes ont donné du sang alors que l'objectif était d'en accueillir 70.

Un don de sang permet à lui seul de traiter quatre personnes. La collecte a ainsi permis d'amasser suffisamment de dons pour en traiter 304.

Tournoi annuel de golf 2012

Le 14 juin 2012 s'est déroulée, au Club de golf de St-Michel-de-Bellechasse, la troisième édition du Tournoi de golf des policiers et pompiers de Lévis. La contribution de 3 100 \$ des 168 participants et de nombreux partenaires, dont Rêves d'enfants, aura permis à Mathis Chanhda-Rodrigue de nager avec les poissons exotiques aux Bahamas.



Tournoi de hockey 2012

Du 12 au 15 avril se déroulait à Sherbrooke la 22^e édition du tournoi de hockey au profit de la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés. Deux équipes composées de pompiers de Lévis y ont participé. La tenue du tournoi a permis de remettre un montant de 37 000 \$ à la Fondation.

Chaque année, les dons recueillis par cette fondation permettent de venir en aide à des milliers de personnes en leur procurant des soins adaptés grâce aux différents centres de traitement et de recherche du Québec.



Remise d'équipements usagés - Paraguay 2012

Organisé par le pompier Sylvain Fiset de la Ville de Québec, ce projet permet de redonner une deuxième vie à nos équipements incendie qui ne rencontrent plus les normes de sécurité incendie du Canada. Une collaboration de Christian Paré, chef de service des Matières résiduelles a été appréciée afin de faciliter le transfert de nos équipements au pompier Fiset.



Les équipements transférés sont les suivants : habits de combat, casques, gants et quelques outils manuels servant au combat des incendies.



REDDITION DE COMPTES AN 2

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE



JUIN 2013

REDDITION DE COMPTES – AN 2

Le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Ville de Lévis est entré en vigueur le 23 décembre 2010. L'an 2 s'est donc terminé le 23 décembre 2012.

Le plan de mise en œuvre de ce Schéma s'ordonne autour de huit grands objectifs dont la réalisation s'échelonne sur une période de cinq ans. Tous les objectifs visent essentiellement le même but, à savoir **réduire de façon significative** les pertes attribuables à l'incendie et accroître l'efficacité des services reliés à la sécurité incendie.

Pour atteindre ces objectifs ultimes, plusieurs actions ont été programmées tant sur le plan de la prévention que de l'organisation même du Service de la sécurité incendie. En ce qui a trait à la prévention, plus de 50 % des actions du plan de mise en œuvre y sont rattachées. L'implantation de nouvelles casernes et l'embauche de pompières et pompiers constituent les plus importantes actions en matière d'organisation de notre service. Concrètement, la Ville de Lévis s'est engagée à construire deux nouvelles casernes, la première dans le secteur de Breakeyville et la seconde dans le secteur de Lévis/Pintendre. La construction de la caserne du secteur de Breakeyville a d'ailleurs débuté à la fin de l'année 2012 et le conseil de la Ville a procédé à l'acquisition du terrain sur lequel sera implantée la sixième caserne, dans le secteur Lévis/Pintendre.

De plus, l'embauche prévue au schéma portera l'effectif à 120 pompières et pompiers réguliers à temps complet, auxquels s'ajouteront quelques ressources supplémentaires au statut temporaire. En embauchant ces nouvelles ressources, nous aurons en service, en tout temps, une équipe de 30 pompières et pompiers dans les six casernes du territoire. Ce schéma, qui a nécessité un exercice de planification approfondi, et qui a été soumis à un processus de consultation publique, permet de mieux utiliser les ressources sur l'ensemble du territoire pour être en mesure de couvrir les risques présents. Cette démarche permet également de s'assurer que notre service travaille avec des équipements conformes aux normes de qualité et de performance généralement reconnues dans le métier.



La mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie est intégrée au plan d'affaires 2011-2015 de la Direction.

Tel que prévu à la *Loi sur la sécurité incendie*, une reddition de comptes doit être effectuée annuellement au ministère de la Sécurité publique. Vous trouverez aux pages suivantes, cette reddition de comptes sur l'an 2 de notre Schéma.

Le premier tableau est un extrait du plan d'affaires de la Direction, sous l'axe B « prévention et combat des incendies ». Il fait état de l'avancement de toutes les actions prévues au plan de mise en œuvre du Schéma. Les pages qui suivent ce premier tableau sont quand à elles constituées d'indicateurs dont le format et le contenu sont édictés par le ministère de la Sécurité publique.

Le lecteur remarquera que l'objectif de protection visant l'arrivée de 10 pompiers en 10 minutes dans 90% des cas n'est atteint qu'à hauteur de 88 % en 2012, pour un écart négatif de 2 %. Ce sont 92 interventions qui requéraient une force de frappe (incendie de bâtiment ou incendie de cheminée). Dans 11 cas, celle-ci n'a pas été atteinte dans le délai prescrit. Les circonstances entourant chacune des interventions pour laquelle la force de frappe n'a pas été atteinte sont les suivantes :

- Un incendie survenu le 31 décembre 2012, alors que les conditions climatiques étaient extrêmes.
- Quatre appels pendant lesquels une autre intervention était en cours; il a fallu procéder à un redéploiement des ressources.
- Deux appels pour lesquels il y a eu confusion sur le lieu de l'intervention.
- Un appel pour lequel l'appelant demandait une vérification incendie; cet appel s'est finalement avéré un incendie.
- Trois appels dans le cadre desquels des problèmes de circulation ont empêché les véhicules d'arriver dans le délai imparti (secteurs Lévis, St-Romuald et St-Étienne).

Bien que la force de frappe de 10 pompiers en 10 minutes n'ait pas été atteinte, un premier véhicule d'intervention est toujours arrivé dans un très court délai et a pu débiter l'intervention.

PLAN D'AFFAIRES 2011-2015

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie

NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DU SCHÉMA	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 2 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES ou avancement du projet si aucune reddition requise au MSP	% de réalisation An 2
AXE B - PRÉVENTION ET COMBAT DES INCENDIES						
OBJECTIF B1 - METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES						
B1.1	Constituer le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis		2011	n/a	Terminé.	100%
B1.2a	Maintenir le comité de santé et sécurité au travail	En continu	2011	2015	Le comité est maintenu et se réunit régulièrement. Six rencontres ont été tenues en 2012.	100%
B1.2b	Maintenir le comité de perfectionnement	En continu	2011	2015	Le comité est maintenu et se réunit régulièrement. Quatre rencontres ont été tenues en 2012.	100%
B1.3	Assurer le suivi du schéma afin que les actions prévues au PMO soient réalisées.	An 1	2011	2011	Des fiches d'avancement de projet sont maintenues à jour. Des rencontres ont régulièrement lieu entre les chargés de mandats et leurs supérieurs pour valider l'avancement des actions.	100%
B1.4	Sensibiliser les divers intervenants lors de la planification d'urbanisme et lors de la révision du schéma d'aménagement, notamment, à l'égard de la localisation des risques d'incendie sur leur territoire respectif en vue de contrer les lacunes en intervention ou de retarder la progression de l'incendie pour certains bâtiments.	An 3	2013	2013	Depuis janvier 2012, le CID a été remplacé par la Table de développement durable (TDD) où toutes les directions de la ville sont représentées. Le Service de la sécurité incendie est représenté par le chef à la prévention. Ce ne sont plus des réunions systématiques. Cependant tout nouveau projet de construction à l'étape de projet préliminaire est soumis à cette table et est envoyé par la Direction du développement aux autres directions pour leurs commentaires. Le promoteur est alors avisé tôt des recommandations du Service de la sécurité incendie. Une attention particulière est apportée aux risques d'incendie particuliers où il pourrait y avoir des lacunes en intervention.	100%
B1.5	Élaborer ou utiliser les indicateurs de performance (tels que ceux développés par le MSP) pour réaliser le suivi de la mise en œuvre du schéma et faire rapport au moins une fois par année au directeur du service.	An 2	2012	2012	Les indicateurs prescrits par le ministère sont utilisés depuis l'an 1.	100%
B1.6	Élaborer annuellement un rapport d'activités, tel que requis à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie et de transmettre au MSP	An 2	2012	2012	Un rapport d'activité est élaboré conformément à la Loi.	100%
B1.7	Maintenir et bonifier le programme portant sur l'évaluation et l'analyse des incidents. <i>(lire: interventions-incendie)</i>	An 1	2011	2011	Le programme d'analyse des incidents de l'an 2012 est terminé et les mesures de prévention des incendies en lien avec cette analyse sont mises en application.	100%
B1.8	Continuer à réaliser les activités relatives à la recherche des causes et des circonstances des incendies.	En continu	2011	2015	Les recherches de causes et circonstances des incendies se sont poursuivies tout au long de 2012.	100%
B1.9	Compléter le rapport d'intervention incendie (DSI 2003) après chacune des interventions et le transmettre au ministère de la Sécurité publique (MSP) dans les délais prescrits.	En continu	2011	2015	Au cours de 2012, un processus de révision a été instauré impliquant la Division de la prévention pour la validation de la codification des rapports DSI en conformité avec le Guide de rédaction du ministère de la Sécurité publique. Cette validation permet d'assurer une cohérence dans l'analyse des incidents et dans les données statistiques en découlant.	100%

PLAN D'AFFAIRES 2011-2015
Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie

NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DU SCHÉMA	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 2 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES ou avancement du projet si aucune reddition requise au MSP	% de réalisation An 2
B1.10	Consigner dans un registre chacune des interventions, rédiger un rapport sur le sujet et le transmettre annuellement au conseil de la Ville de Lévis.	En continu	2011	2015	Ce registre est tenu à jour quotidiennement et fait l'objet d'une reddition de comptes dans le rapport d'activités de la direction du Service de la sécurité incendie.	100%
B1.11	Utiliser le rapport d'analyse des incidents pour l'élaboration des activités de prévention et de sensibilisation du public et le cas échéant, faire des recommandations sur les modifications à apporter à la réglementation municipale.	An 2	2012	2012	Des mesures de prévention incendie ont été mises en application en lien avec le programme d'analyse des incidents de l'an 2011.	100%
B1.12	Revoir le règlement de construction applicable sur le territoire en s'inspirant du Chapitre 1(<i>Bâtiment</i>) du <i>Code de construction du Québec</i> , et ce, particulièrement pour les établissements de soins tels un centre d'éducation, une résidence supervisée, une maison de convalescence ou un centre de réadaptation qui n'accepte pas plus de neuf personnes, lesquels sont exclus par l'article 3.3 du règlement d'application de la <i>Loi sur le bâtiment</i> .	An 3	2013	2013	Le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction a été adopté par le conseil de la ville le 3 juin 2013. Il fait présentement l'objet d'un avis de conformité au schéma d'aménagement et au plan d'urbanisme de la Ville de Lévis.	90%
B1.13	Uniformiser et appliquer la réglementation municipale, laquelle devra prévoir, notamment, l'installation obligatoire d'un avertisseur de fumée fonctionnel dans chaque résidence et la vérification des systèmes d'alarme par leur propriétaire.	An 2	2012	2012	Le Règlement RV-2012-12-13 concernant les avertisseurs de fumée et les systèmes d'alarme incendie est entré en vigueur le 26 décembre 2012.	100%
B1.14	Élaborer un programme de prévention et procéder à des inspections de bâtiments de façon à s'assurer de l'application de la réglementation municipale, avec la collaboration des ressources formées en cette matière, soit par des pompiers pour les risques faibles et moyens et une ressource qualifiée en prévention des incendies pour les risques élevés et très élevés.	An 3	2013	2014	Cette action, initialement prévue aux ans 2 et 3 a fait l'objet d'une demande de report autorisée par le ministre de la Sécurité publique aux ans 3 et 4.	
B1.15	Maintenir et appliquer le programme sur la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée selon les fréquences déterminées au schéma et former les pompiers à cet effet.	En continu	2011	2015	6816 visites ont été réalisées sur une objectif annuel de 6688.	102%
B1.16	Élaborer et appliquer le programme sur l'inspection des risques élevés et très élevés selon les fréquences déterminées au schéma.	An 3	2013	2013		
B1.16a)	Dresser une liste des bâtiments agricoles, les localiser sur une carte et déterminer les casernes et le point d'eau les plus rapprochés et préciser la localisation du réservoir de propane, lorsque présent.	An 3	2013	2013		
B1.17	Élaborer et appliquer un programme sur la rédaction de plans d'intervention pour les risques élevés et très élevés selon les fréquences déterminées au schéma en s'inspirant de la norme NFPA 1620.	En continu	2011	2015	350 plans d'intervention ont été réalisés ou révisés en 2012, sur un objectif de 160 plans.	219%
B1.18	Élaborer et appliquer un programme visant à appliquer des activités de sensibilisation du public sur toute l'année.	An 1	2011	2011	Un programme de sensibilisation annuel structuré du public a été élaboré.	100%
B1.19	Informier régulièrement le SSI sur la mise à jour, par la Direction de l'urbanisme et des arrondissements des modifications apportées à la classification des risques présents sur leur territoire respectif.	En continu	2011	2015	Il existe toujours un mécanisme formel de modification de la classification des risques. Le Service d'urbanisme informe le 911 qui ajoute les adresses au système. 911 transmet la liste au Service incendie afin que la classification des nouvelles adresses intégrées à la RAO soit ajustée.	100%
B1.20	Embaucher 3 techniciens en prévention des incendies.	An 3	2011	2013	L'embauche du troisième technicien en prévention incendie initialement prévue pour 2012 a fait l'objet d'un report en l'an 3, approuvé par le ministre de la Sécurité publique.	66%
B1.21	Ajout de deux pompiers de garde à la caserne de Saint-Romuald, portant le nombre à six.	An 1	2011	2011	Terminé en 2011.	100%

PLAN D'AFFAIRES 2011-2015

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie						
NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DU SCHÉMA	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 2 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES ou avancement du projet si aucune reddition requise au MSP	% de réalisation An 2
B1.22	Mettre en place, en s'inspirant de la norme NFPA 1500 et du guide de l'ÉNPOQ, un programme uniformisé d'entraînement mensuel prévoyant la participation de tous les effectifs (permanents et temporaires).	An 2	2012	2012	Nous avons initié une démarche pour la préparation d'un plan triennal d'entraînement et de formation qui comporte les volets suivants: 1) base pompier; 2) spécialités; 3) santé et sécurité au travail; 4) premiers répondants; 5) maintien des compétences des officiers. La non-dotation du poste de chef de division à la formation entraîne des retards dans les dossiers de planification de la formation.	50%
B1.23	Respecter le règlement provincial sur la formation des officiers et des pompiers selon les tâches qu'ils sont en mesure d'accomplir.	En continu	2011	2015	Les mêmes trois officiers au statut temporaire ne rencontrent toujours pas les exigences du règlement. Ils sont toujours inactifs dans le Service et ne peuvent se retrouver en situation de commandement. La Direction des ressources humaines détient ce dossier pour régulariser la situation.	100% pour les pompiers et 90% pour les officiers
B1.24	Évaluation constante des procédures afin que les ressources humaines et matérielles soient mobilisées en tenant compte notamment de la catégorie de risques et des particularités du territoire en s'inspirant du <i>Guide des opérations</i> .	En continu	2011	2015	En fonction des constatations ponctuelles, la catégorisation des immeubles est ajustée à la RAO pour correspondre aux objectifs de protection fixés par le schéma. En continu.	100%
B1.25	Réviser lorsque requis les procédures de déploiement des ressources de manière à pouvoir rencontrer les objectifs de protection décrits au schéma.	En continu	2011	2015	Les méthodes de déploiement des ressources sont adaptées pour répondre aux objectifs de protection du schéma. En continu.	100%
B1.26	Transmettre au fur et à mesure les procédures de déploiement au centre d'appel 9-1-1.	En continu	2011	2015	Opération en continu. La méthode d'acheminement des ressources en fonction de l'évolution de l'intervention, par l'usage de niveaux d'alarmes, a été intégrée à la RAO en 2011 et est effectivement fonctionnelle depuis 2012.	100%
B1.27	Mettre en place un mécanisme visant à s'assurer que les objectifs de protection fixés sont rencontrés (force de frappe atteinte dans 90% des interventions requérant la force de frappe) et le cas échéant, apporter les améliorations afin que la couverture de protection soit la plus optimale possible.	An 1	2011	2011	Les objectifs de 2012 n'ont pas été atteints. Sur 92 interventions requérant la force de frappe, l'objectif n'a pas été atteint à 11 reprises pour les raisons suivantes: Température extrême = 1 intervention Problèmes de circulation = 3 interventions (Lévis, St-Romuald et St-Étienne) Autre événement en cours nécessitant le redéploiement des ressources = 4 interventions Confusion sur le lieu de l'intervention = 2 interventions Appel initial pour une vérification s'étant transformé en appel pour intervention incendie = 1 intervention Bien que la force de frappe de 10 pompiers en 10 minutes n'ait pas été atteinte, un premier véhicule d'intervention est toujours arrivé dans un très court délai et a pu débiter l'intervention.	88%
B1.28	Rédiger et entériner des ententes requises (entraide mutuelle) avec les SSI des municipalités limitrophes.	An 1	2011	2011	Les ententes sont encore en vigueur et seront renouvelées à leur échéance.	100%
B1.29a)	Implanter deux casernes où du personnel à temps plein sera présent soit : dans le secteur de Breakeyville/Saint-Jean-Chrysostome en 2012 et dans le secteur de Pintendre en 2013. - CASERNE BREAKEYVILLE	An 3	2013	2013	Construction débutée à l'automne 2012. L'ouverture de la caserne de Breakeyville est prévue en l'an 3, conformément au report autorisé par le Ministre de la Sécurité publique en date du 19 octobre 2012.	50%

PLAN D'AFFAIRES 2011-2015

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie						
NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DU SCHÉMA	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 2 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES ou avancement du projet si aucune reddition requise au MSP	% de réalisation An 2
B1.29b)	Implanter deux casernes où du personnel à temps plein sera présent soit : dans le secteur de Breakeyville/Saint-Jean-Chrysostome en 2012 et dans le secteur de Pintendre en 2013. - CASERNE PINTENDRE	An 4	2014	2014	Terrain acquis en 2012. Cette action a fait l'objet d'un report autorisé par le Ministre de la Sécurité publique en date du 19 octobre 2012.	10%
B1.30	Mettre en place un programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des véhicules d'intervention et des pompes portatives en s'inspirant des normes applicables et du <i>Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention</i> produit par le MSP.	An 1	2011	2011	Ce programme est en place et est géré par le Service des équipements motorisés.	100%
B1.31	Soumettre tous les véhicules d'intervention aux inspections requises et, le cas échéant, à une attestation de performance par ULC.	An 2	2012	2012	Tous les tests ont été effectués et sont concluants.	100%
B1.32	Mettre en place des mesures palliatives pour remplacer un véhicule qui ne parviendrait pas à réussir avec succès les inspections.	An 2	2012	2012	Tous les tests étant concluants, il n'a pas été nécessaire de mettre en place de mesures palliatives.	100%
B1.33	Remplacer les véhicules d'intervention, tel que prévu au tableau (p 53) :	En continu	2011	2015	La cédule de remplacement prévue au schéma est respectée.	100%
B1.34	Maintenir le programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des équipements d'intervention, ainsi que sur les accessoires de protection des pompiers, incluant ceux de communication en s'inspirant des normes en vigueur et des exigences des fabricants.	An 1	2011	2014	Le programme est toujours maintenu.	100%
B1.35	Élaborer et appliquer un programme d'entretien et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau incluant la vérification des pressions et du débit des poteaux d'incendie ainsi que leur déneigement et prévoyant leur codification en s'inspirant de la norme NFPA 291.	An 1	2011	2014	Il existe effectivement un programme de gestion des infrastructures d'alimentation en eau qui contient une base de données de tous les poteaux d'incendie sur le territoire, avec leurs caractéristiques. Toutefois, le Service des travaux publics n'a pas les ressources requises pour appliquer un programme d'entretien préventif des infrastructures d'alimentation en eau. Les réparations de ces infrastructures sont effectuées lors de bris et un mécanisme de communication existe entre ce service et le Service de la sécurité incendie pour aviser de la mise hors service d'un poteau d'incendie. Le déneigement de tous les poteaux d'incendie est effectué tout au long de l'hiver.	50%
B1.35a)	Coder les bornes fontaines s'inspirant de la norme NFPA 291	En continu	2012	2015	En 2012, les standards d'identification des poteaux d'incendie ont été déterminés. Un devis a également été élaboré en vue de lancer un appel d'offres. En outre, les standards d'identification établis ont été intégrés aux protocoles d'entente avec les promoteurs de nouveaux développements.	10%
B1.36	Informier régulièrement le SSI sur les problématiques relatives aux réseaux d'aqueduc et mettre à sa disposition une carte à jour des réseaux.	En continu	2011	2015	Les informations reçues du Service des travaux publics et du Service du génie sont toujours communiquées au personnel du Service. En continu.	100%
B1.37	Appliquer des mesures palliatives dans les secteurs où l'alimentation en eau est insuffisante (débit < 1 500 l/min), telles que l'envoi de deux camions-citernes avec la force de frappe initiale.	En continu	2011	2015	L'acheminement des ressources programmé à la RAO prévoit l'acheminement des deux camions-citernes dans les secteurs à faible alimentation en eau. En continu.	100%
B1.38	Proposer aux propriétaires des réseaux d'alimentation en eau privés, de mettre en place un programme d'évaluation et d'entretien de leur réseau en s'inspirant de la norme NFPA 291 et de transmettre l'information au Service de la sécurité incendie et à la Direction de l'environnement et des infrastructures de la Ville de Lévis.	An 2	2012	2012	Le Service des travaux publics a transmis à tous les propriétaires de poteaux d'incendie privés une lettre leur demandant d'effectuer les essais conformes à la norme NFPA 291.	100%

PLAN D'AFFAIRES 2011-2015

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie						
NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DU SCHÉMA	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 2 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES ou avancement du projet si aucune reddition requise au MSP	% de réalisation An 2
B1.39	Élaborer et appliquer un programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau de manière à faciliter le ravitaillement des camions-citernes et les rendre accessibles en tout temps en s'inspirant de la norme NFPA 1142.	An 4	2014	2015	Une analyse des besoins d'entretien a été actualisée. Certains points d'eau ont subi des réparations. Une analyse sur la pertinence du maintien de l'ensemble des points d'eau reste à être complétée. Cette action a fait l'objet d'un report autorisé par le Ministre de la Sécurité publique en date du 19 octobre 2012.	
B1.40	S'assurer que les véhicules incendie des MRC limitrophes soient en mesure de communiquer avec le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis.	An 2	2012	2012	Un inventaire des fréquences radio des municipalités limitrophes a été effectué. Dans les services où les fréquences radio ne sont pas harmonisées avec nos propres fréquences, une entente est intervenue à l'effet que la municipalité nous fournit une radio portative en cas d'intervention d'entraide.	100%
B1.41	Mettre à l'essai régulièrement les radios portatives tout comme les téléavertisseurs et s'assurer que leur nombre est suffisant.	En continu	2011	2015	Les téléavertisseurs font l'objet d'un test hebdomadaire. En entrant sur leur quart de travail, les pompiers s'assurent que leur appareil radio est fonctionnel. Quant aux radios entreposées dans la remorque, les pompiers de la caserne 3 en font une vérification à toutes les semaines. Enfin, une fois l'an, l'ensemble des radios du service fait l'objet d'une vérification par le fournisseur.	100%
B1.42	Assurer le maintien du centre des appels d'urgence 9-1-1 un service répondant à la majorité des critères de la norme NFPA 1221 et un service de répartition secondaire de qualité	En continu	2011	2015	Aucun livrable. Une vigie est assurée. Le centre 911 est maintenu et des communications régulières ont lieu entre celui-ci et la Direction du service de la sécurité incendie.	100%
B1.43	Encourager les entreprises et les institutions présentes sur le territoire à avoir recours à des mesures ou mécanismes d'autoprotection comme : l'installation de systèmes fixes d'extinction ou de détection de l'incendie ou de transmission automatique de l'alerte au SSI ou la mise sur pied d'une brigade privée de pompiers ou avoir recours en permanence aux services d'une ressource qualifiée en prévention.	An 3	2013	2013		
B1.44	Sensibiliser les employeurs sur le territoire de la Ville de Lévis à l'égard des avantages d'avoir des ressources formées en sécurité incendie parmi leur personnel.	An 2	2012	2012	Parution d'un communiqué de presse via la Direction des communications aux employeurs de la Ville de Lévis sur le plan de sécurité incendie (PSI). Aussi, une liste des entreprises de Lévis a été obtenue de la Direction du développement pour les actions à entreprendre dans l'an 3. Enfin, une rencontre a eu lieu avec la Direction des communications pour la mise en ligne dans l'an 3 de la documentation relative au PSI destinée aux employeurs.	100%
B1.45	Donner de la formation sur l'utilisation des extincteurs portatifs dans les entreprises et les institutions de la région.	An 2	2012	2012	Trois formations structurées (avec plan de formation) dispensées en entreprises durant l'an 2. Sera bonifié pour l'an 3.	100%
B1.46	En matière d'autres risques de sinistres, aucune action prévue au schéma si ce n'est le fait que de continuer à offrir les services existants.	En continu	2011	2015	Les services existants sont toujours offerts. Le dossier fait présentement l'objet d'une plainte à la CSST et d'un suivi régulier entre la Direction, le Syndicat et la CSST. Des mesures transitoires ont été mises en place; il faut cependant déterminer clairement l'offre de service et adopter les mesures conséquentes.	100%
B1.47	Continuer la concertation avec les autres intervenants lors d'un appel d'urgence en maintenant en place les comités police/pompiers, Répartition/police/pompiers et Agence de santé et services sociaux/pompiers.	En continu	2011	2015	Le comité de concertation avec l'agence de santé et services sociaux, le service de police, la compagnie ambulancière, le centre 911, la centrale de répartition des appels santé créé en octobre 2011 est toujours en fonction. Le comité répartition/police/pompiers a également poursuivi ses activités tout au long de l'année 2012.	100%

Tableaux servant à évaluer les indicateurs de performance

Tableau A.1

Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée			
Année prévue au PMO	Nb de visites à effectuer	Nb de visites effectuées	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	6080	6038	99
An 2	6688	6816	102
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a
Total:	12768	12854	101

Tableau A.2

Programme d'inspection périodique des risques plus élevés			
Année prévue au PMO	Nb de bâtiments à inspecter	Nb de bâtiments inspectés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a
An 2	0	0	n/a
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a
Total:	0	0	n/a

Tableau A.3

Plans d'intervention			
Année prévue au PMO	Nb de plans d'intervention à réaliser	Nb de plans d'intervention réalisés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	160	160	100
An 2	160	350	219
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a
Total:	320	510	159

Tableau A.4

Formation des pompiers					
Année prévue au PMO	Nb de pompiers du SSI	Nb de pompiers non soumis à la réglementation (embaucher avant 1998)	Nb de pompiers devant être formés selon les exigences	Nb de pompiers formés selon les exigences	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	98		98	98	100
An 2	98		98	98	100
An 3					n/a
An 4					n/a
An 5					n/a

Tableau A.5

Formation des officiers					
Année prévue au PMO	Nb d'officiers du SSI	Nb d'officiers non soumis à la réglementation	Nb d'officiers devant être formés selon les exigences	Nb d'officiers formés selon les exigences	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	30		30	27	90
An 2	30		30	27	90
An 3					n/a
An 4					n/a
An 5					n/a

Tableau A.6

Essais et vérifications annuels des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification annuelle	Nb de véhicules ayant réussi l'essai et/ou une vérification annuelle	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	43	43	100
An 2	45	45	100
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.7

Attestation de performance des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de performance	Nb de véhicules ayant réussi une attestation de performance	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	3	3	100
An 2	1	1	100
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.8

Attestation de conformité des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité	Nb de véhicules ayant réussi une attestation de conformité	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	n/a	n/a
An 2	0	n/a	n/a
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.9

Modification sur les véhicules d'intervention			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une modification	Nb de véhicules qui ont fait l'objet d'une modification	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	n/a	n/a
An 2	0	n/a	n/a
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.10

Essai annuel des pompes portatives			
Année prévue au PMO	Nb de pompes portatives devant subir un essai annuel	Nb de pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	7	7	100
An 2	0	0	n/a
An 3			n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

Tableau A.15

Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie					
Année prévue au PMO	Nb total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiments	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	2350	123	78	73	94
An 2	2176	113	92	81	88
An 3					n/a
An 4					n/a
An 5					n/a



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

Direction du service de la sécurité incendie
2060, 3^e Rue
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6

Téléphone : 418 835-8269
Télécopie : 418 839-3003

Courriel : securiteincendie@ville.levis.qc.ca